

# COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2025

**Présents :** Manuel ARRAGAIN, Christine BERGER, Sébastien FANI (jusqu'à 20h30), Estelle HIDALGO, Yvan JAYET DIT LARAFFE, Michèle LAMBERT, Thibault LEFEBVRE (arrivée 19h25), Jacques PERRILLAT-BOITEUX, Aurélia TRUNFIO, Mélanie ZIZZO (arrivée 19h40).

**Excusé :** Amaury FARGES (Pouvoir à Aurélia TRUNFIO).

Le dernier compte-rendu est approuvé.

Michèle LAMBERT est désignée secrétaire de séance.

## **1\* / Délibération : Versement subvention pour voyages scolaires des classes du RPI**

Le Maire explique au conseil que les enseignantes de CE1-CE2 et de CM1-CM2 ont fait part aux mairies de Vions et Chanaz de leurs projets de classes de découverte pour le printemps et ont demandé quelles participations pourraient être accordées aux familles.

En ce qui concerne la classe de CE1-CE2 de Vions il s'agit d'un séjour avec 2 nuitées. La participation demandée aux familles avant intégration de l'aide éventuelle des communes et du Sou des Ecoles est de 300 €.

En ce qui concerne la classe de CM1-CM2 de Chanaz, il s'agit d'un séjour avec 1 nuitée. La participation demandée aux familles avant intégration de l'aide éventuelle des communes et du Sou des Ecoles est de 139 €.

Le Sou des Ecoles propose d'aider chaque famille à hauteur de 40 €.

Du fait de la volonté commune des maires de Chanaz et Vions d'harmoniser, dans la mesure du possible l'aide apportée, il convient de reporter le vote de cette délibération afin de trouver préalablement une position commune.

***Le Maire propose donc de retirer cette délibération et de remettre le vote au prochain conseil. Il rappelle qu'il est directement concerné par cette délibération en tant que parent d'élève et qu'il ne prend donc pas part au vote.***

## **2\* / Délibération : Versement subvention pour voyages scolaires du Collège Henry Dunant**

*Thibault LEFEBVRE rejoint la séance à 19h25.*

L'association des parents d'élèves du Collège Henry Dunant a sollicité la commune pour une aide pour les voyages scolaires :

en Espagne (coût pour les familles 426 €) et en Italie (coût pour les familles 304 €).

Il est rappelé que tout ce qui concerne le financement des collèges relève de la compétence du département et non des communes.

Il est néanmoins proposé d'apporter une aide à hauteur de 60 € pour un enfant dont les 2 parents habitent à Vions, 30 € pour les enfants en garde alternée.

Cela représenterait un coût maximal de 480 € (en attente de fourniture de la liste des enfants).

L'aide sera conditionnée à la possibilité pour la mairie de faire un versement unique au foyer socio-éducatif ou à l'association des parents d'élèves.

*Madame Estelle HIDALGO, concernée par le versement de cette subvention, ne prend pas part au vote.*

***Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité des votants (9 voix, Madame HIDALGO ne prenant pas part au vote), le versement d'une subvention de 60 € par enfant (30 € pour un enfant en résidence alternée à Vions), soit une subvention maximale de 480 € à verser au foyer socio-éducatif du collège Henry Dunant. Il est précisé que les crédits correspondants seront inscrits au compte 65748.***

### **3\*/ Délibération : Renouvellement bail SCEA**

*Madame Mélanie ZIZZO rejoint la séance à 19h40.*

La Commune de Vions loue à la SCEA du Lac plusieurs parcelles communales par l'intermédiaire d'un bail renouvelé en 2015 pour une durée de 9 ans (délibération du 8 Avril 2015).

Le bail ayant pris fin le 31 décembre 2024, il est proposé de le renouveler pour une durée de 9 ans, jusqu'au 31 décembre 2034.

Le montant de base (loyer 2024) est de 804.66 € (ancien bail 732.43€) et sera révisé annuellement sur la base de l'indice de fermage.

***Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité la signature d'un nouveau bail pour une durée de 9 ans avec la SCEA du Lac.***

Le Maire précise qu'il proposera une rencontre avec les représentants de la SCEA pour signer le bail et échanger sur l'exploitation des parcelles.

### **4\*/ Délibération : Référent déontologue – Avenant à la convention**

Il est rappelé que la Commune a adhéré à la mission du centre de gestion concernant la déontologie des élus et des agents. Une convention a été passée entre le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie et le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône qui assure cette mission pour plusieurs départements.

Au vu du nombre important de communes ayant adhéré à ce service, les deux centres de gestion ont convenu d'un avenant concernant le financement de ce service.

Le coût actuel (10 euros par élu du conseil), est porté à un montant forfaitaire de 96 € par dossier.

***Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité la signature de cet avenant et autorise le maire à le signer.***

### **5\*/ Délibération : Délégation portant déport du Maire dans le cadre d'une autorisation d'urbanisme**

Il s'agit d'une délibération destinée à déporter le Maire de tout pouvoir concernant l'instruction et le processus de décision d'un permis de construire le concernant directement, en prévention des conflits d'intérêt, conformément à l'avis rendu par le déontologue de la commune le 20 Décembre 2024.

***Manuel ARRAGAIN quitte la séance et ne participe ni aux débats ni au vote. La séance est présidée par Aurélia TRUNFIO, Première adjointe.***

***Après en avoir délibéré, le Conseil approuve par 10 voix, Manuel Arragain ne prenant pas part au vote, le déport du Maire dans l'instruction et la décision d'un permis de construire venir le concernant directement.***

Mr Fani Sébastien est désigné pour signer les documents portant sur ce dossier.

Il est précisé que le Maire n'interviendra en aucune manière dans l'instruction et la décision prise concernant ce permis de construire, et se verra suspendre ses droits d'accès au logiciel Next-Rads qui donne accès à tous les éléments de l'instruction d'une autorisation d'urbanisme, le temps de l'instruction du dit permis.

*Manuel ARRAGAIN rejoint la séance.*

#### **6\*/ Questions diverses :**

##### **- Dérogations scolaires et point sur les effectifs de l'école,**

La Mairie a été destinataire d'une demande de dérogation pour l'école de Chindrieux de la part d'une famille dont les enfants sont gardés par une assistance maternelle dans cette commune.

Dans un contexte de baisse des effectifs de l'école qui risque d'entraîner, au plus tôt à la rentrée 2025, et au plus tard sauf inversion de tendance, à la rentrée 2027, une nouvelle fermeture de classe, il semble indispensable de maintenir la position, par ailleurs appliquée par les autres communes de Chautagne, de refuser toute dérogation scolaire.

Par ailleurs, il est rappelé qu'en cas de fermeture d'une nouvelle classe il est à craindre que les services de l'Education nationale posent à terme la question du maintien de l'école à Vions. Toutes les options devront alors être réfléchies pour le maintien d'une école dans le village y compris l'organisation actuelle du RPI.

##### **- Nettoyage de printemps des voies, chemins et abords du canal,**

Il était prévu de rencontrer l'ensemble des services pour relancer le projet de nettoyage du canal en septembre. Aux dernières nouvelles les associations de plongée ne souhaitent finalement pas donner suite. Lors du nettoyage de printemps un nettoyage de certaines berges du canal reste envisageable.

Au vu de l'intérêt de ce projet citoyen, il est proposé de se rapprocher de la CNR pour voir dans quelle mesure quelque chose pourrait être organisé directement sous leur maîtrise d'ouvrage.

Le nettoyage de printemps est fixé au Samedi 22 Mars. Selon le nombre de bénévoles, il sera possible de joindre des petits travaux : nettoyage des panneaux de signalisation, du monument aux morts, etc.

*Sébastien FANI quitte la séance à 20h30.*

##### **- Point sur petits travaux salle des fêtes et formation à la sécurité de la salle,**

Le département a émis un avis favorable concernant la demande de subvention pour les travaux de réfection des vitres (avis ne valant pas acceptation de la subvention). De ce fait, afin que les travaux soient réalisés avant la période de fortes locations, le Maire a validé les devis pour la réfection des baies vitrées et la pose de la porte coupe-feu entre la cuisine et la grande salle.

Le Maire indique que le SDIS a donné un avis favorable à l'exploitation de la salle pour 5 ans, un engagement a été pris d'organiser une formation sécurité pour au moins un élu et l'agent technique communal. Un devis a été demandé dans ce sens, mais il est proposé de remettre la formation à 2026 quand une nouvelle équipe municipale sera en place.

- **Calendrier des prochaines réunions (préparation budgétaire) :**

Commission finances restreinte : Lundi 17 Février à 9h

Commission finances élargie : Mercredi 26 Février à 18h30

Conseil municipal (Vote du compte administratif 2024 et Budget 2025) = Mercredi 12 Mars à 18h30.

- **Calendrier des prochaines réunions intercommunales,**

Mardi 11/02 18h ; Copil PLUi à Ruffieux : Présence Manuel ARRAGAIN et Aurélia TRUNFIO),

Lundi 17/02 18h30 : Comité pilotage Règlement publicité intercommunale : Présence Sébastien FANI,

Lundi 17/02 18h : Conseil d'École Chanaz : Présence Manuel ARRAGAIN, Michèle LAMBERT et Estelle HIDALGO,

Mercredi 19/02 : Copil PLH Grand Lac : Manuel ARRAGAIN et Michèle LAMBERT



- **Programme du Festival « Tout d'amour »**

Né de la volonté des élus du SIVSC et des partenaires locaux de proposer aux habitants de Chautagne des événements culturels gratuits pour tous, le festival « Tout l'amour ?!... » vous propose de décortiquer les relations et les sentiments, à tout âge et de tout genre.

Grâce au soutien financier de l'Europe (programme Leader) et du département de la Savoie, la programmation variée s'adresse à chacun de nous : libre à vous de venir voir, de raconter vos histoires d'amour, de chanter, danser, et prendre part aux ateliers et aux animations proposées.

**Bon festival et belles rencontres à tous !**

**Sam. 8 février 15h-18h**  
MUSÉE NUMÉRIQUE  
**L'AMOUR À LA [MICRO] FOLIE**  
Accès libre à l'exposition « Amours » et à l'espace de réalité virtuelle avec le film VR « Marco & Polo »  
→ À Ruffieux, Salle polyvalente

**Sam. 8 février 19h30**  
INAUGURATION DU FESTIVAL  
Par Olivier ROGNARD et les élus du SIVSC  
→ À Ruffieux, Salle polyvalente

**Sam. 8 février 20h30**  
THÉÂTRE  
**PRÉLIMINAIRES**  
Compagnie Marguerite de Savières  
En présence de l'auteur Jean-Pierre MARTINEZ  
→ À Ruffieux, Salle polyvalente

**Ven. 14 février 20h30**  
THÉÂTRE  
**LE PLAISIR DE ROMPRE**  
Compagnie Marguerite de Savières  
→ À Saint-Pierre-de-Curtille, Château de Pombos / Sur réservation auprès de Nicole DILLENSCHNEIDER : 06 76 83 90 34

**Sam. 15 février 21h**  
CONCERT DANSANT - BAL  
**CHANSONS À BOIRE, À DANSER ET À EMPORTER**  
Avec Mac soufflet Orchestra  
→ À Chindrieux, Salle polyvalente  
Buvette assurée par le comité cantonal des aînés de Chautagne

**Ven. 21 février 20h30**  
THÉÂTRE  
**TROIS RUPTURES**  
Compagnie Théâtre pas Sage  
→ À Vions, Salle polyvalente

**Mar. 25 février 15h**  
APRÈS-MIDI MUSICAL  
**CHANSONS D'AMOUR**  
Avec Myriam BOUNAN  
→ À Chindrieux, EHPAD Les Fontanettes

**Du mer. 26 février au sam. 8 mars**  
MUSÉE NUMÉRIQUE  
**CONFÉRENCE & ANIMATIONS L'AMOUR À LA [MICRO] FOLIE**  
Animations autour d'une exposition sur le thème de l'Amour, tout public  
**Sam 1<sup>er</sup> mars 15h30** Conférence « L'amour en peinture : miroir des époques, reflet des sociétés »  
**Mer. 5 mars 14h-18h** Ateliers artistiques pour les enfants & ados  
→ À Chindrieux, EHPAD Les Fontanettes, nouvelle salle au rez-de-chaussée

**Sam. 15 mars 15h30**  
THÉÂTRE D'IMPROVISATION  
**CRUSH & LOVE**  
Compagnie PDG théâtre d'improvisation  
Spectacle pour les 14-21 ans  
→ À Serrières-en-Chautagne, Espace Jeunes

**Jeu. 20 mars 19h30**  
CONFÉRENCE  
**L'ATTACHEMENT : S'AIMER À L'INFINI !**  
Avec Sophie CHENAY, Psychologue  
→ À Serrières-en-Chautagne, Espace Jeunes

**Jeu. 10 avril 19h**  
CONFÉRENCE & TÉMOIGNAGES  
**L'AMOUR N'A PAS D'ÂGE**  
Avec Marie-Anne GUILLET, Conseillère Conjugale et Familiale  
→ À Chindrieux, Salle Chambotte

**Mar. 29 avril 15h**  
RÉCRÉATION MUSICALE ET THÉÂTRALE  
**DE L'AMOUR !**  
Théâtre de la Chrysalide  
→ À Chindrieux, EHPAD Les Fontanettes

**Sam. 17 mai 10h**  
CONFÉRENCE - SPECTACLE  
**MON ADO ET SES RELATIONS**  
Compagnie PDG théâtre d'improvisation  
→ À Serrières-en-Chautagne, Espace Jeunes

**Mar. 20 mai 20h**  
BOITE À OUTILS  
**PRENDRE SOIN DE SON COUPLE**  
Avec Marie-Anne GUILLET, Conseillère Conjugale et Familiale  
→ À Chindrieux, École, salle d'éveil

**Jeu. 22 mai 21h**  
THÉÂTRE INVASIF DE BAR  
**AMOUR, AMOUR**  
Compagnie Nager en Forêt  
→ À Ruffieux, Bar « Les Baronis »

**Ven. 13 juin 19h**  
CONCERT & ANIMATIONS  
DE CLÔTURE DU FESTIVAL  
**SWING'N LOVE**  
Collectif Philomène  
→ À Chindrieux, École, salle d'éveil